

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 21 (1883)
Heft: 21

Artikel: La serpetta dâo Pulliéran
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187709>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une bonne revanche.

Nous retrouvons dans un vieux journal cette farce qui ne peut manquer d'amuser bon nombre de lecteurs :

« Si les voyageurs de commerce sont aujourd'hui polis, bien élevés, il n'en était pas de même il y a 25 ou 30 ans. A cette époque, c'est-à-dire en 1855, au mois de juin, la diligence d'Auch me déposa, en compagnie d'un de ces messieurs, à deux heures du matin, devant la porte de l'hôtel Carrère, à Tarbes.

Devant reprendre mon voyage à six heures, je jugeai inutile de me coucher et je m'arrangeai de mon mieux dans le parloir attendant à la salle à manger.

Le commis-voyageur demanda une chambre, cria après les gens de service, fit apporter à grand bruit ses énormes caisses, monta et remonta l'escalier qui gémissait sous ses bottes, et réveilla toute la maison.

Aux observations qui lui furent poliment faites par la fille de service d'être moins bruyant, il avait juré et crié plus fort, et, finalement, quand, en lui ouvrant la porte de sa chambre, on lui fit remarquer qu'une mince cloison le séparait seulement de son voisin, il avait répondu qu'il se fichait bien de ses voisins, et il s'était mis, en se déshabillant, à chanter le *Sire de Framboisy*, alors dans sa primeur.

Or, le voisin, réveillé par ce vacarme, ne pouvant se rendormir, — comme il devait prendre la diligence de cinq heures, se décida à se lever et descendre au parloir.

Je reconnus un de mes camarades de chasse, M. M..., employé supérieur d'une administration financière.

Après les compliments d'usage :

— J'ai envie, me dit-il, de jouer à ce mal-appris un tour de ma façon !

Et, me recommandant la discrétion par un regard et un geste d'intelligence, il remonta l'escalier et alla coller l'oreille à la porte du n° 18, à travers laquelle il entendit le sommeil sonore de son ex-voisin.

Il heurta deux fois rudement :

— Qui est là ? nom d'un tonnerre ! cria le dormeur réveillé en sursaut.

— C'est le coiffeur, m'sieu !

— Allez-vous-en au diable ! mille noms de noms ! je n'ai pas besoin de vous !

— Pardon, m'sieu, c'est bien ici le n° 18 ?... à moins que le patron ne se *soye* trompé et m'*aye* dit le n° 18 *au lieu* du 28... Dites-donc, m'sieu, ça serait-il pas plutôt au 28 ?

— Voulez-vous bien fichier le camp, sacré animal, et me laisser tranquille, ou je vais vous faire partir plus vite qu'au pas, moi !

M. M... redescendit en riant.

Nous nous fimes servir du café et, un peu avant cinq heures, M. M..., prenant son pardessus et sa canne, se disposa à partir.

Mais auparavant, il remonta l'escalier à pas de loup, arriva devant le n° 18, où il entendit de nouveau dormir son doux voyageur.

Il frappa de rechef deux coups retentissants :

— Mais, mille tonnerres ! on ne peut donc pas

fermer l'œil dans cette sacrée boîte ! Qui est là encore ?

— M'sieu ! c'est le coiffeur !

— Attends ! attends un peu ! Je vas t'ouvrir et je vas t'en donner du coiffeur !

M. M... ne jugea pas à propos d'attendre ; il descendit l'escalier quatre à quatre, me serra la main en passant et courut vers la place Marcadieu, où la diligence de Toulouse était déjà attelée.

Nous avons entendu le voyageur se lever, ouvrir la porte, et, ne trouvant personne, la refermer violemment en tempêtant.

Mais voilà qu'en passant sur la place, M. M... avise un joli petit garçon coiffeur balayant le devant de sa boutique.

Pris d'une maligne inspiration, il s'approche et lui dit qu'un voyageur de l'hôtel, le n° 18, l'a prié de lui envoyer un coiffeur à cinq heures et demie, pour le raser et lui couper les cheveux ; — qu'il n'oublie ni l'heure, ni le n° 18, la porte en face de l'escalier, ni de frapper deux coups un peu forts.

L'artiste, muni de tous les engins, n'a garde de manquer à l'appel ; léger comme un sylphe, il a monté l'escalier avant qu'on ait pu lui demander où il va et il a frappé deux coups redoublés au n° 18.

— Ah ! ah ! c'est le coiffeur, n'est-ce pas ? — crie de l'intérieur une voix suffoquée de colère.

— Oui, m'sieu ! — est-ce que je suis en retard ?

— Non, non, attends un peu, attends ! sacrebleu ! nous allons rire !...

Et, comme un ouragan, notre voyageur, sans autres vêtements que sa chemise et ses bottes, ouvre la porte, et, la canne levée, se précipite sur le pauvre artiste.

Quoique surpris par cette attaque imprévue, le garçon coiffeur fait bonne contenance, et tout en se dégageant, donne adroitement un croc-en-jambe à son adversaire, qui roule dans l'escalier parmi les rasoirs, les ciseaux et les flacons abandonnés sur le champ de bataille.

Le voyageur était ivre d'une fureur qui augmentait à mesure que, des divers points de l'hôtel, on s'attroupait à ses cris ; il voulait pourfendre tout le monde, si on ne lui indiquait son mystificateur inconnu. Mais sa colère, dans son costume de naturel de Taïti, ne faisait qu'exciter les rires ; il dut rengainer son air terrible et sa canne qu'il brandissait, et aller se cacher dans sa chambre. »

La serpetta dâo Pullièran.

Ai-vo z'âo z'u vu pè lo casino-théâtre dè Lozena on concert iò l'ein diont iena que faut ètrè tota 'na beinda po la tsantà, avoué dâi musiquarès po fére dâo boucan ein mémo teimps ? Eh bin, y'ein a ion que fâ lo diablo, qu'est tot ein rodzo, que lài diont Méfisto, que sè tsecagnè avoué on part dè sordâ soi-disant, que sont perquie et que menace dè lè ti es-terminà avoué se n'épià ; mà ào moment iò lè va einfatâ coumeint 'na tsaina dè favioulès, lè z'autro eimpougnont lào z'épiès pè lo tailleint et la lài pre-seintont, que cein resseimbiè à dâi crâi. Ma fâi cein lài copè la chiqua tot lo drâi et l'est d'obedzi dè recoulâ, kâ n'ia rein dè têt què la crâi po époàiri lo diablo, s'on dit.

Vo dussa bin vo soveni assebin què quand lo sata a fé lo pont dâo diablo, dein lè petits cantons, et que lo syndiquo dè Dieuchenène a volliu fèrè lo bracaillon avoué li (vairè lo *Conteu* dâo 17 dè setembre 1881, n° 38), l'est la crâi qu'a fé parti lo diablo que vollivâvè déguelhi lo pont que vegnâi dè fèrè. Ora, accutâdè sta z'ice :

On Pullièran avâi modâ po l'Egytte. Lâi étâi-te parti po eintrâ dein la gapiounéri? N'ein sé rein; mâ tantiâ qu'ein parteint po on pâyi iò lè dzeins ne vaillont pas tchai, et iò l'ont prâo la mouda d'*atteindrè*, noutron citoyein dè pè Pully, sè peinsâ qu'on ne sâ pas quinnès reincontrès on pào fèrè per lè âotrè, et pè precauchon, ye pre avoué li onna serpetta.

Quand fut per lé, on dévai lo né que sè promenâvè tot solet, reincontrâ trâi z'estaffiers, vetus ein arabes, que sont don couvai de n'espèce dè gros clliorâ, et que lâi démandont la borsa âo la viâ. Ma fâi lo Pullièran que ne sè tsaillessâi pas dè bailli ni l'ena, ni l'autra, et que ve que l'avâi affèrè avoué dâi pandoures qu'allâvont lâi fèrè passâ l'arma à gautse, ne recoulâ pas d'on revire-pi; ne fe ni ion, ni dou: soo sa serpetta et sè met ein *jou* avoué, ein faseint: « Melïon dâo diablo, avanci pi! »

Quand lè z'autro lo vayont dinsè branquâ avoué cé uti, qu'avâi étâ atsetâ per tsi Gonin à Lozena, bastont tot lo drâi, sè tsampont à dzénâo, teindont lè brés per dessus la tэта, et sè cllieinnont que totsivont quasu terra, ein talematsèint: hallâ! hallâ! et quand vayont que lo Pullièran ne lè z'émelluè pas, sè trainont cauquiès pas, sè relâivont et sè mettont à traci coumeint se lo diablo étâi z'u à lâo trossès...

Lo Pullièran, tot ébayi, lâi compregnâi rein; mâ vaitse l'affèrè: clliaô lulus aviont cru que cllia serpetta étâi la demi-louna, don lo croissant, qu'est la crâi dâi z'Arabes; et lè crouiès dzeins dè per lé, clliaô qu'ont crouie concheince, ont asse poaire dè la demi-louna, qu'est lo signo dè lâo religïon, què lo diablo, dè la crâi.

Et vouaiquie coumeint cein sè fe que 'na serpetta dè cinquanta centimes a conservâ on bordzâi à la coumouna dè Pully.

Le coffret mystérieux.

IV.

Notre héros était brave cependant; mais il n'y a pas de bravoure à lutter contre de pareilles embûches, et c'était peut-être sur un homicide traquenard que son chapeau de malheur venait lâchement de se réfugier. Dangers de l'ambition, inconvénients de la vanité, telles furent sans doute les thèses philosophiques autant que morales qui, en ce moment, se présentèrent à son esprit. Un frôlement de branchages le rappela bientôt à l'affreuse réalité; deux yeux lançant un éclat sinistre étincelèrent devant lui... Il entendit le bruit d'un fusil qu'on armait, et une voix de stentor lui cria:

— Si tu bouges, tu es mort!

Un homme revêtu des insignes de garde-champêtre et précédé d'un imposant bouledogue, s'avança tenant en joue notre malheureux ami qui, n'opposant d'ailleurs aucune résistance, fut simplement arrêté au nom de la loi.

— Mais je ne suis pas un voleur! se contenta-t-il de s'écrier, atterré par cet épisode imprévu.

— Pour lors, répondit l'agent de l'autorité, que faites-vous nuitamment dans la propriété d'autrui? et que cachez-vous au pied de ce chêne? ajouta-t-il en désignant le creux de l'arbre... Sans doute le vol que vous venez de commettre.

Edmond haussa les épaules.

— Ah! ah! mon gaillard, continua le garde, il y a longtemps qu'on vous guette, vous et les vôtres; depuis huit jours que vous dévastez le pays, nous sommes sur pied. Enfin, nous en tenons un!

— Un mot peut vous confondre, exclama Edmond que ces imputations commençaient à exaspérer: je suis le fils du baron de...

— Bon, bon, interrompit le vigilant custode, ça ne me regarde nullement. Je n'écoute pas tous vos contes; on ne m'en fait point accroire, à moi. Je vais, en attendant, vous conduire en lieu sûr, et demain vous vous expliquerez devant monsieur le maire.

— Laissez-moi au moins vous dire le motif de ma présence dans ce parc; c'est mon panama...

— Votre pana... quoi?

— Mon panama de mille francs que le vent a enlevé et que j'ai voulu rattraper.

— Vous faites le farceur... On ne plaisante pas avec la justice... suivez-moi. Mais afin de compléter mon procès-verbal, il me faut des pièces à conviction... Noiraud, ici, cherche et apporte.

Et le garde montrait à son chien le tronc du chêne séculaire.

Noiraud s'élança courageusement et revint une seconde après, tenant entre ses dents le panama tout déformé, souillé par la boue et la pluie.

— Qu'est-ce que c'est que cette loque? fit le garde dédaigneusement; un vilain chapeau de paille; reprenez-le, ça ne vaut pas lourd.

C'est ainsi que le pauvre Edmond, bouillant de rage, d'humiliation et d'impuissance, rentra en possession de l'objet rare qu'il avait cru capable de soulever l'admiration sous ses pas.

— Pour lors, reprit l'officier de police, il doit y avoir autre chose dans ce fourré: Ce n'est pas si peu de chose que vous y cachez. Allons, mon brave Noiraud, en chassel!

Le boule-dogue plongea de nouveau son museau intelligent dans le trou qu'on lui indiquait et revint déposer au bout d'un instant aux pieds de son maître un objet de forme carrée, enveloppé de toile cirée et entouré de nombreuses ficelles.

— Bravo! bravo! s'écria le garde d'un air narquois! vous voyez, nous sommes aussi malins que vous, ma bête et moi: voilà l'or et les bijoux que vous avez volés.

— J'ignore ce que signifie..., essaya de placer le malheureux Edmond.

— Vous vous expliquerez, je vous le répète, devant M. le maire. Poursuivons nos investigations. Voyons, Noiraud, apporte!

Noiraud obéit et revint pour la troisième fois; mais sa gueule ensanglantée était vide.

— Il paraît que c'est tout, dit le garde. Eh bien! alors, en route et pas de bêtises. A la moindre tentative de fuite... regardez bien ce fusil... vous saisissez... suffit... partons!

Edmond se résigna.

Cette aventure, qui prenait des proportions insolites, ne pouvait pas avoir pour lui, en somme, pensait-il, une bien funeste issue. Le magistrat en présence duquel il allait comparaître n'hésiterait pas à comprendre jusqu'où peut mener la poursuite d'un panama de mille francs. Il avait eu tort de pénétrer de nuit, avec escalade, dans un terrain clos; mais il n'avait point commis un crime, en définitive.

Une seule chose l'inquiétait.